



Confédération  
des vins  
IGP de France



Paris, le 14 novembre 2024

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Association Générale de la Production Viticole (AGPV)  
FNSEA  
Jeunes Agriculteurs

### **Campagne d'arrachage définitif : objectif atteint pour la viticulture Les organisations viticoles nationales appellent néanmoins à une mise en œuvre rapide d'un dispositif d'arrachage temporaire**

Les Organisations Nationales Viticoles réunies au sein de l'AGPV, la FNSEA et les JA, saluent une fois de plus la mise en œuvre d'un dispositif national d'arrachage définitif de vignes permettant de réduire structurellement le potentiel de production viticole français. L'arrachage définitif répond à des enjeux économiques indéniables, en soustrayant des volumes de manière permanente du marché, mais aussi sociaux, en permettant à des producteurs de quitter la profession avec dignité.

Les premiers chiffres communiqués par FranceAgriMer ne laissent aucun doute sur la pertinence de la mesure et sur le réel besoin d'accompagnement de la filière viticole : **près de 27 461 ha pour 5 418 bénéficiaires** et une enveloppe de **109,8 millions d'euros**. Ils confirment également les estimations issues de l'enquête de FranceAgriMer.

#### **Arrachage temporaire : un nouvel outil à intégrer dans les textes européens pour ré-adapter plus rapidement le potentiel de production viticole**

Toutefois, au vu des nombreux défis que connaît la filière (déconsommation de certains segments, aléas climatiques, mesures de rétorsion sur les marchés internationaux...), il est indispensable pour les exploitations de disposer d'un outil plus souple de réadaptation du potentiel de production. C'est pour cette raison que l'ensemble des organisations de la production viticole réitèrent leur demande de mettre en place, et au plus vite, un dispositif d'arrachage temporaire au niveau national. Plus flexible que le définitif, l'arrachage temporaire permet de soulager un temps les exploitations et de leur donner l'opportunité de réorienter leur production vers des segments plus porteurs économiquement.

A ce titre, nos organisations appellent à l'intégration de cette disposition dans les recommandations du Groupe à Haut-Niveau viticole\* pour pouvoir disposer d'outils réglementaires adaptés, dans un délai rapide, car les dispositions actuelles de l'OCM ne sont ni adaptées, ni en phase avec la situation d'urgence que connaît la filière viticole.

*\*Groupe à Haut-Niveau viticole : créé par la Commission Européenne et dont les conclusions seront rendues en décembre.*

#### **Contacts presse**

**CNAOC** - Confédération Nationale des producteurs de vins et eaux-de-vie de à Appellations d'Origine Contrôlées :  
Charlotte BAROTIN – 06 74 61 78 75 - [c.barotin@cnaoc.org](mailto:c.barotin@cnaoc.org)

**VCF** - La Coopération Agricole – Vignerons Coopérateurs : Sarah PORCHER - 06 18 64 40 03 -  
[SPorcher@lacoopagri.coop](mailto:SPorcher@lacoopagri.coop)



Confédération  
des vins  
IGP de France



LA COOPÉRATION AGRICOLE  
VIGNERONS COOPÉRATEURS



CNAOC  
VIGNERONS D'APPELLATION D'ORIGINE



vignerons  
indépendants  
de France



fnsea  
Viticulture



Jeunes  
Agriculteurs  
Demain se construit aujourd'hui

**Vignerons Indépendants de France** : Audrey MONSEGU - 01 53 66 32 97 - [a.monsegu@vigneron-independant.com](mailto:a.monsegu@vigneron-independant.com)

**VinIGP** - Confédération des Vins IGP : Christelle JACQUEMOT - 01 40 20 93 80 - [vinigp@vinigp.fr](mailto:vinigp@vinigp.fr)

**FNSEA** : Renan Morgat – 06 21 16 80 84 - [renan.morgat@reseaufnsea.fr](mailto:renan.morgat@reseaufnsea.fr)

**JA** – Jeunes Agriculteurs : Antoine Giacomazzo - 07 78 11 69 86 - [antoine.giacomazzo@reseaufnsea.fr](mailto:antoine.giacomazzo@reseaufnsea.fr)